

Les enquêtes sociolinguistiques et la « diffusion-réception »
du français à l'étranger : le cas de figure des lycées français
de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger



Frédéric Mazières

Docteur en Sciences du langage/Didactique des
langues et des cultures (Paris III), France
fmcolecua@hotmail.fr

Reçu le 10-03-2014 / Évalué le 10-05-2014 / Accepté le 30-07-2014

Résumé

Pour diffuser une langue, le paramètre de la réception est aussi important que celui de la diffusion ministérielle. D'où notre concept de « diffusion-réception ». Les enquêtes contribuent à la contextualisation de la diffusion linguistique. Par conséquent, celle-ci peut prendre appui sur les résultats d'enquêtes sociolinguistiques menées, par exemple, auprès des élèves des lycées français de l'étranger. Les applications de cette méthode de diffusion sont nombreuses et concernent plusieurs domaines des sciences humaines : sociolinguistique, sociolinguistique éducative, sociodidactique mais aussi macrosociolinguistique.

Mots-clés : sociolinguistique éducative, sociodidactique, politiques et planifications linguistiques, diffusion/réception de la langue française à l'étranger, enseignement/apprentissage de la langue française à l'étranger

Las encuestas sociolingüísticas y la “difusión-recepción” del francés en el extranjero: el ejemplo de los liceos franceses de la Agencia para la Enseñanza Francesa en el Extranjero

Resumen

Para difundir una lengua, el parámetro de la recepción es tan importante como el de la difusión ministerial. De ahí nuestro concepto de « difusión-recepción ». Las encuestas lingüísticas contribuyen a la contextualización de la difusión lingüística. Por lo tanto, la difusión lingüística puede apoyarse en los resultados de las encuestas hechas, por ejemplo, a los alumnos de los liceos franceses del extranjero. Las aplicaciones de este método de difusión son numerosas y conciernen varios aspectos de las ciencias humanas: sociolingüística, sociolingüística educativa, sociodidáctica y macrosociolingüística.

Palabras clave: sociolingüística educativa, sociodidáctica, políticas y planificaciones lingüísticas, difusión/recepción de la lengua francesa en el exterior, docencia/aprendizaje de la lengua francesa en el exterior

Sociolinguistic surveys and the “diffusion-reception” of French abroad: the example of French high schools of the Agency for the French Teaching Abroad

Abstract

In order to diffuse a language, it is as important to take into account reception as well as ministerial diffusion, thence our concept of “diffusion-reception”. The linguistic surveys contribute to the contextualization of linguistic diffusion. Therefore, the linguistic diffusion can rely on the survey results carried out on French high schools’ pupils abroad, for instance. The applications of this method of diffusion are numerous and concern several aspects of human sciences: sociolinguistics, educational sociolinguistics, sociodidactics and macrodidactics.

Keywords: educational sociolinguistics, sociodidactics, linguistic politics and planning, diffusion/reception of French language abroad, teaching/learning of French language abroad.

Introduction

Dans les années 2005 et 2006, nous avons conduit trois enquêtes sociolinguistiques auprès des élèves du lycée français de Bogotá (Colombie). Ces enquêtes portaient, essentiellement, sur leurs perceptions de la langue française, des Français et de la France. Cet article est consacré à une présentation des résultats de ces travaux et à une discussion sur leurs implications.

Nous optons pour une approche contextualisée de la diffusion linguistique. Nous sommes persuadé que les résultats d’enquêtes sociolinguistiques, réalisées auprès d’apprenants de langue, peuvent non seulement contribuer à la conception de curricula (champ de la *sociolinguistique éducative*), de planifications linguistiques contextualisées - voire de politiques linguistiques de l’État français (champ de la *macrosociolinguistique*) - mais aussi à l’amélioration de l’enseignement dispensé, par exemple, dans les lycées français (champ de la *sociodidactique*).

À cette fin, nous avons conçu, à partir de l’approche systémique, la notion de « diffusion-réception ». Les ministères et les opérateurs concernés par la diffusion linguistique (et culturelle), et leurs « relais » à l’étranger (Service de Coopération et d’Action Culturelle), pourraient davantage tenir compte des effets de leur diffusion sur les élèves-récepteurs.

Diffuser de la même manière, partout dans le monde, sans tenir compte de la spécificité des profils, des habitus et des discours épilinguistiques des apprenants, qu’elle que soit leur nationalité, pourrait représenter une erreur d’appréciation, de « logistique linguistique ». À ce titre, la mise en place d’enquêtes sociolinguistiques peut

contribuer à améliorer la diffusion de la langue et de la culture françaises à l'étranger. C'est, du moins, notre postulat. Ainsi, notre méthode de diffusion du français peut être appliquée, *mutatis mutandis*, dans tous les lycées français, et notamment dans les nombreux établissements bi-nationaux d'Espagne, ceci d'autant plus que nous y retrouvons le même type de bilinguisme dominant franco-espagnol.

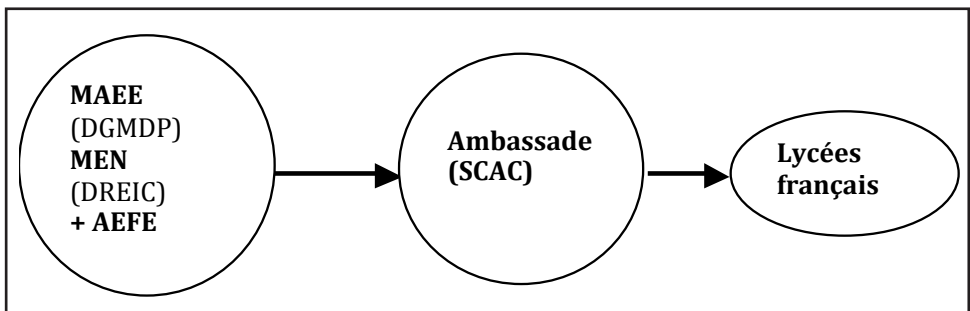
Notre texte est organisé de la façon suivante : nous commencerons par présenter les contextes généraux des enquêtes, leurs modalités d'administration et leurs résultats. Dans une deuxième partie, nous évoquerons les implications sociodidactiques, curriculaires et macrosociolinguistiques de ces travaux.

1. Contextes, modalités d'administration et résultats des enquêtes

1.1 Contextes

1.1.1 Contextes administratifs

Les lycées français sont gérés, à l'étranger, par les Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) des ambassades de France, et, depuis la France, par l'Agence de l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE), qui est l'un des opérateurs du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes (MAEE). Ils font partie, par conséquent, du réseau culturel français de l'étranger. Afin de mieux comprendre la structure administrative dont font partie les lycées français, voici une première représentation graphique :



Ce schéma illustre la relation entre les Ministères de tutelle, les postes diplomatiques et les structures scolaires, en l'occurrence les lycées français.

1.1. 2 Le terrain des enquêtes

L'origine des lycées français (désormais « LF »), leur raison d'être, est de scolariser les enfants d'expatriés français. De nos jours, ces établissements français de l'étranger sont également fréquentés par des élèves nationaux. Mais, même si le groupe des élèves locaux est plus nombreux, comme c'est souvent le cas¹, la langue et la culture françaises restent les valeurs dominantes. Enfin, le milieu social des élèves est très favorisé. Les LF représentent des lieux de contacts voire de conflits interculturels entre toutes les communautés sociolinguistiques qui y sont scolarisées. Les langues et les cultures des apprenants peuvent être ainsi des objets de luttes d'influence. Les stéréotypes² qui y circulent en sont les signes.

1.2 Modalités d'administration des enquêtes

1.2.1 La méthode par « quotas³ »

Une enquête d'opinion permet de connaître l'opinion générale d'une population en interrogeant seulement une partie de cette population. Cette technique nous permet de ne pas interroger tous les élèves de la « section » lycée. Pour avoir un échantillon vraiment représentatif, il faut choisir des variables pertinentes. Or, les critères classiques de sélection (« sexe », « âge », « catégorie socio-professionnelle » ou CSP) ne sont pas, ici, pour les raisons suivantes, judicieux :

- a. Les élèves n'exercent pas de professions. On ne peut les classer dans les CSP ;
- b. Le sexe des interrogés n'a pas d'incidence, *a priori*, sur de nombreuses réponses. Nous avons essayé, cependant, à titre expérimental, d'analyser certaines réponses, en fonction du « sexe » des élèves ;
- c. Comme l'échantillon comporte des élèves de 15 à 19 ans et que les écarts d'âge, par conséquent, ne sont pas importants, la variable de l'âge n'a pas, non plus, beaucoup d'incidence sur de nombreuses réponses.

Nous avons donc préféré les variables suivantes : le niveau d'étude et la nationalité.

1.2.2 Le niveau d'étude

Dans les lycées français, les classes ne sont pas constituées, *a priori*, en fonction des nationalités et des langues maternelles des élèves. Les élèves, qu'ils soient hispanophones, francophones ou anglophones reçoivent la même éducation, suivent les mêmes curricula, élaborés par le Ministère de l'Éducation Nationale français. Nous avons respecté cette logique interne en privilégiant le critère « niveau d'étude ». De surcroît,

ce choix nous a permis de tenir compte des différentes « sections » suivies par les élèves. Ainsi, notre échantillon ne privilégie pas les élèves scientifiques ou les élèves littéraires.

1.2.3 La nationalité

Au LF de Bogotà, nous trouvons plusieurs nationalités : des Français ; des Franco-Colombiens (environ 21 %) ; des Colombiens (environ 77 %) ; et des élèves ayant d'autres nationalités ou « élèves-tiers » (2 %)⁴. Comme le fait l'administration elle-même, dans ses statistiques et dans la répartition des élèves dans les classes, nous avons choisi de regrouper les Français et les Franco-Colombiens. En effet, un Français qui vit en Colombie est en situation d'« interculturalité » entre la culture colombienne et la culture française, il en est de même pour un Colombien qui étudie au LF. Si nous avions, malgré tout, séparé les Français des autres groupes sociolinguistiques, il eût fallu partir à leur recherche dans toutes les classes de la « section » lycée. De surcroît, il n'y avait plus qu'un Français en « Terminale » au moment de l'enquête. L'opinion des Français ne représente plus un grand poids dans cette section.

1.2.4 Le problème soulevé par les « Franco-Colombiens⁵»

Même si le critère de la nationalité semble important dans un contexte interculturel, il faut cependant prendre des précautions dans la manipulation de ce paramètre. On ne doit pas confondre nationalité (politique) et profil linguistique. Les nationalités ne reflètent pas les habitudes linguistiques des élèves. Le profil linguistique nous intéresse davantage que le profil administratif. Même si les élèves utilisent, dans l'établissement, le français et l'espagnol, en est-il de même chez eux ? Il faut nuancer : les élèves français qui ont des parents français sont sans cesse en contact, chez eux, avec la langue et la culture françaises. Les élèves colombiens n'ont de contacts avec la langue et la culture française qu'au lycée.

Et qu'en est-il pour les Franco-Colombiens ? La plupart d'entre eux, même s'ils sont, d'« un point de vue administratif », français, ne s'expriment pas toujours, chez eux, en français. Pour certains d'entre eux, ce sont leurs grands-parents qui sont nés en France. Le profil des nationalités, compte tenu des difficultés à le définir avec précision, ne peut pas, par conséquent, constituer une variable prioritaire. Le tableau suivant permet de visualiser les effectifs de la section lycée, les nationalités des élèves, leurs profils linguistiques ainsi que tous les pourcentages correspondants :

1.2.5 Répartition des élèves et des questionnaires (première enquête) :

Niveaux	Effectifs	%	Nationalités	Effectifs	
Secondes	115 élèves	34%	Colombiens :	76	68%
			Français et Franco-colombiens:	35	32%
Premières	127 élèves	37%	Colombiens	93	73,5%
			Français et Franco-colombiens:	33	26,5%
Terminales	97 élèves	29%	Colombiens :	86	89 %
			Français et Franco-colombiens :	10	11 %

Nous pouvons répartir les questionnaires de la manière suivante :

Niveaux :	Nombre de questionnaires par « niveau » :	Nombre de questionnaires par « profil linguistique » :
Secondes :	34	Colombiens : 23
		Franco-colombiens: 11
Premières :	37	Colombiens : 27
		Franco-colombiens: 10
Terminales :	29	Colombiens : 26
		Franco-colombiens: 3

1.2.6 Nombre et typologie des enquêtes

Nous avons réalisé, entre 2005 et 2006, trois enquêtes : une enquête préliminaire « semi-directive », une première enquête « directive » (auprès des élèves scolarisés de l'époque), une seconde enquête directive (auprès des anciens élèves).

1.2.7 Traitement des réponses

Traitement des réponses aux questions de fait et fermées :

Les questions fermées posent moins de problèmes car les réponses sont bipolaires, un traitement statistique est rapide.

Traitement des réponses aux questions d'opinion et ouvertes :

L'enquête préliminaire nous a permis de relever les réponses les plus fréquentes des élèves et de les transformer en catégories de réponses ou codes. Ensuite, nous avons utilisé cet ensemble de réponses les plus fréquentes pour concevoir un questionnaire fermé.

1.2.8 Posture de l'enquêteur

Comme nous étions professeur dans ce même lycée, nous étions naturellement immergé dans les groupes d'élèves étudiés (observation participante). Mais, en sciences sociales, l'enquêteur doit contrôler son implication dans l'observation sans pour autant l'annuler. Ainsi, afin de ne pas perturber les élèves par notre présence (certains élèves nous connaissaient), ils ont répondu aux questionnaires pendant leurs cours habituels, avec leurs professeurs habituels.

1.3 Quelques résultats

Nous nous contenterons, ici, de présenter les résultats des enquêtes, nous expliquerons, leurs implications dans la deuxième partie de cet article.

1.3.1 Première enquête

A. Les habitus culturels

Nous avons voulu connaître les caractéristiques de la culture française scolaire des élèves. À cette fin, nous leur avons proposé d'énumérer les symboles culturels qu'ils ont retenus au cours de leur scolarité au LF.

D'après les résultats de cette première enquête, les connaissances des élèves sont : trop commerciales (exemple : film le plus cité : *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain*) ; trop touristiques (exemple : monument le plus cité : la Tour Eiffel) ; trop vieilles (exemple : auteur le plus cité : Victor Hugo).

Par ailleurs, nous apprenons que, en dehors de leur scolarité au LF:

- 77% des élèves ne regardent pas régulièrement TV5 ;
- 72% des élèves n'assistent pas aux manifestations culturelles organisées par l'Ambassade de France.

Nous constatons également que :

- 84% des jeunes filles désirent vivre en France, contre 70% des garçons ;
- 62% des élèves souhaiteraient vivre dans un autre pays francophone que la France. Parmi les pays francophones proposés, c'est le Canada qui est le plus souvent cité (40%).

B. Les stéréotypes positifs et négatifs

Les enquêtes nous ont permis de prendre connaissance d'une partie de l'imaginaire linguistique des apprenants grâce au recueil de leurs discours épilinguistiques sur la France, les pays francophones (pays-cibles), les Français (locuteurs-cibles) et la langue française (langue-cible).

En effet, nous apprenons que, pour la plupart des élèves :

- La langue française est « plus belle » (63%) et « plus romantique » que la langue anglaise (67%), etc ;
- Les Français sont : « orgueilleux » (77%), « *égocentriques* » (53%), « froids » (63%), « peu ouverts » (44%), « xénophobes » (49%), etc ;
- La France n'est pas un pays hospitalier (44%), a des problèmes sociaux (68%), etc.

1.3.2 Deuxième enquête

Grâce à la deuxième enquête, nous apprenons que :

- 55% des anciens élèves, notamment ceux qui ont entre 26 et 40 ans, souhaitent suivre des cours de langue française, notamment dans le cadre de conversations (23%) ;
- 76% des anciens élèves souhaitent suivre des cours de culture française, et, notamment, de cinéma (28%), etc.
- 54% des anciens élèves ne regardent pas TV5 ; 70% d'entre eux trouvent les programmes peu intéressants, etc.

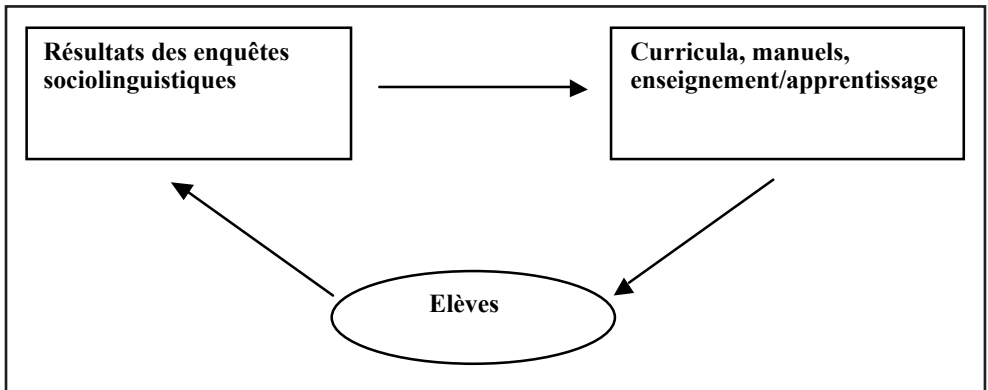
2. Impacts des enquêtes

Nous allons examiner, dans cette deuxième partie, les nombreuses applications des résultats des enquêtes. En effet, nous avons adopté, à partir de l'axe méthodologique « empirico-inductif » (Blanchet, 2000 : 27 et suiv.), une démarche inductive, qualitative et « compréhensive », qui donne la priorité aux données empiriques. Les enquêtes doivent aboutir, à partir de ces données, à des actions sur le réel et à une validation par

le réel (niveau praxéologique). Nous pouvons nous servir des résultats pour concevoir des actions éducatives (curriculaires), didactiques, linguistiques, macrosociolinguistiques ou culturelles.

2.1 Au niveau des curricula (sociolinguistique éducative) et de l'enseignement du français (sociodidactique)

Voici, en premier lieu, une deuxième représentation graphique qui nous permet de synthétiser notre approche sociolinguistique de la construction curriculaire et de l'enseignement contextualisés :



En effet, nous pouvons, à partir des résultats de nos enquêtes, commencer par modifier quelques modalités de l'enseignement dispensé dans les LF et par réformer, afin de les contextualiser, les curricula.

Nous remarquons que l'impact didactique et curriculaire des enquêtes sociolinguistiques, dont la mise en place pourrait être régulière, continue ; l'homéostasie serait, à ce moment-là, permanente.

2.1.1 Un « étrange » bilinguisme

La politique curriculaire de l'AEFE offre quelques curiosités :

Dans les LF, le nombre d'élèves nationaux dépasse désormais le nombre d'élèves français. Cette évolution sociolinguistique semble ignorée par l'AEFE, puisqu'elle continue à diffuser dans ces établissements les programmes officiels français, ceux de la France « métropolitaine ». Or, les curricula ministériels ne sont pas prévus pour des

élèves bilingues, encore moins pour les élèves des LF de l'étranger. Dès lors, comme les curricula ne sont pas contextualisés, leur usage, par l'AEFE, est paradoxal, ceci d'autant plus que les manuels scolaires aussi sont édités en France. Cependant, le site Internet de l'AEFE, tout en faisant mention du bilinguisme, indique que les lycées appliquent les programmes officiels de la France « métropolitaine ». La contradiction est de taille. Un programme d'enseignement, conçu pour des élèves français, ne peut pas tenir compte de tous les bilinguismes locaux. Les décideurs de l'opérateur français devraient choisir, enfin, entre curricula « universels » et curricula contextualisés, entre fils d'expatriés français et élèves locaux.

Les politiques curriculaires de l'AEFE pourraient illustrer le concept d'« irrationalité curriculaire » (Jonnaert, 2011). En effet, selon lui, un curriculum doit être contextualisé. Or, en l'exportant, les décideurs français le décontextualisent. Le risque encouru est de rendre les contenus d'enseignement si éloignés des pratiques ou des « habitus » scolaires des élèves locaux, qu'ils ne peuvent les assimiler correctement.

Comme, par ailleurs, les politiques curriculaires de l'AEFE ignorent les spécificités des profils sociolinguistiques des apprenants, ils ne se trouvent plus, à l'étranger, au centre de l'apprentissage. Elles ignorent également leurs habitus linguistiques et culturels.

Les LF pratiquent un « étrange bilinguisme ». Tout se passe comme si tous les élèves étaient des élèves français, alors qu'ils ne le sont pas. On ne tient pas assez compte de leurs cultures maternelles et de leurs repères affectifs. L'enseignement et l'apprentissage du français sont peu naturels, source potentielle d'un malaise, autant chez les enseignants que chez les enseignés, notamment chez les élèves les plus fragiles. Des troubles de l'apprentissage ont même été observés (Vivet, 2000). Cette politique curriculaire signifierait-elle, en fait, un refus des plurilinguismes locaux ? Exprimerait-elle une forme d'idéologie linguistique ?

2.1.2 Éléments de sociodidactique

Nous allons examiner, dans ce paragraphe, quelques implications didactiques des résultats des enquêtes sociolinguistiques.

Il existe des liens entre, d'une part, représentations et, d'autre part, comportements culturels et langagiers. Ainsi, les hétéro-stéréotypes (négatifs) pourraient avoir une incidence non seulement sur les opinions des élèves mais aussi sur leurs comportements scolaires et donc sur leur apprentissage. Nous pouvons évoquer aussi les corrélations entre dynamiques des représentations sociales et dynamiques de l'apprentissage. En effet, l'apprentissage n'est pas un processus dégagé des « circonstances extérieures »,

il est « situé pragmatiquement, historiquement, géographiquement et socialement » (Porquier et Py, 2004 : 6). Une classe de langue comporte une infinité de comportements sociaux, pas tous bienveillants entre les diverses communautés linguistiques qui y assistent. Les représentations aberrantes sont d'autant plus dangereuses qu'elles révèlent la présence d'« idéologies linguistiques » et, par conséquent, des tensions ou des conflits sociolinguistiques larvés. Les enquêtes sociolinguistiques permettent d'en prendre connaissance et d'en tenir compte au moment où l'enseignant conçoit ses séquences pédagogiques. Par exemple, il pourrait prévoir des activités qui permettraient aux élèves du LF de prendre plus de distances avec certaines représentations simplistes sur la langue française, les Français et la France.

2.1.3 Des curricula « interculturels » et contextualisés

Ainsi, dans un curriculum « interculturel » et contextualisé, on pourrait tenir compte :

- a. des profils sociolinguistiques des apprenants ;
- b. des besoins des apprenants :
 - Besoins professionnels (en fonction des métiers envisagés) ;
 - Besoins personnels (culturels ou symboliques : initiation à une nouvelle culture, etc.) ;
 - Besoins communicatifs (projet de voyage, ouverture sur les autres, etc.) ;
 - Besoins universitaires (en fonction des études envisagées, etc.), besoins administratifs (initiation aux démarches administratives (exemple : obtention d'un visa au Canada)), etc. ;

On pourrait également prévoir :

- a. Des activités scolaires et extrascolaires pour actualiser leur culture générale obsolète et « commerciale » (voir *supra*). Leur capacité d'adaptation en France ou dans d'autres pays francophones est en jeu.
- b. Des activités « intercompréhensives » dans le cadre d'un curriculum franco-espagnol, adaptable aux configurations sociolinguistiques des établissements de l'AEFE, qu'ils soient situés en Amérique du Sud hispanophone ou bien en Espagne.
- c. Des activités afin de leur faire acquérir une compétence interculturelle.

On pourrait dès lors commencer par une éradication des stéréotypes positifs ou négatifs relevés dans les enquêtes (voir *supra*). Elle pourrait se faire en programmant, par exemple, les trois actions suivantes :

- a. éditer une brochure dans laquelle les aberrations contenues dans les stéréotypes seraient expliquées aux élèves et aux parents d'élèves ;
- b. mettre en place une « didactique de l'humour » en exagérant les stéréotypes qui représentent déjà des déformations du réel ;
- c. évoquer, lors de conversations « interculturelles », les hétéro-stéréotypes qui circulent entre les communautés linguistiques représentées dans la classe. Les résultats des enquêtes pourraient contribuer à gérer les conflits sociolinguistiques scolaires entre communautés linguistiques. Nous avons pu constater, parfois, pendant nos cours, quelques remarques désagréables entre « groupes sociolinguistiques » de la classe.

Le professeur peut prolonger ce genre d'activité en analysant, en l'occurrence, les stéréotypes énoncés sur le pays d'accueil dans la presse française et/ou en analysant les stéréotypes énoncés sur la France dans la presse locale. En outre, ces tâches permettraient la pratique de plusieurs « attitudes interculturelles » : distanciation de soi (*décentration*) ; compréhension et intégration des valeurs des autres (*intériorité*) ; dépassement des stéréotypes (*synthèse interculturelle*), etc.

Enfin, ce parcours interculturel permettrait à l'apprenant de passer d'un statut d'apprenant passif, qui agit, parfois, en fonction de stéréotypes, à un statut d'apprenant actif, doté, désormais, d'un esprit critique. Notons, d'ailleurs, que les enquêtes elles-mêmes, en permettant aux élèves de réfléchir sur leurs expériences interculturelles passées, peuvent contribuer à ce changement de « statut didactique ».

2.1.4 Niveau macrosociolinguistique (planification et politique linguistiques)

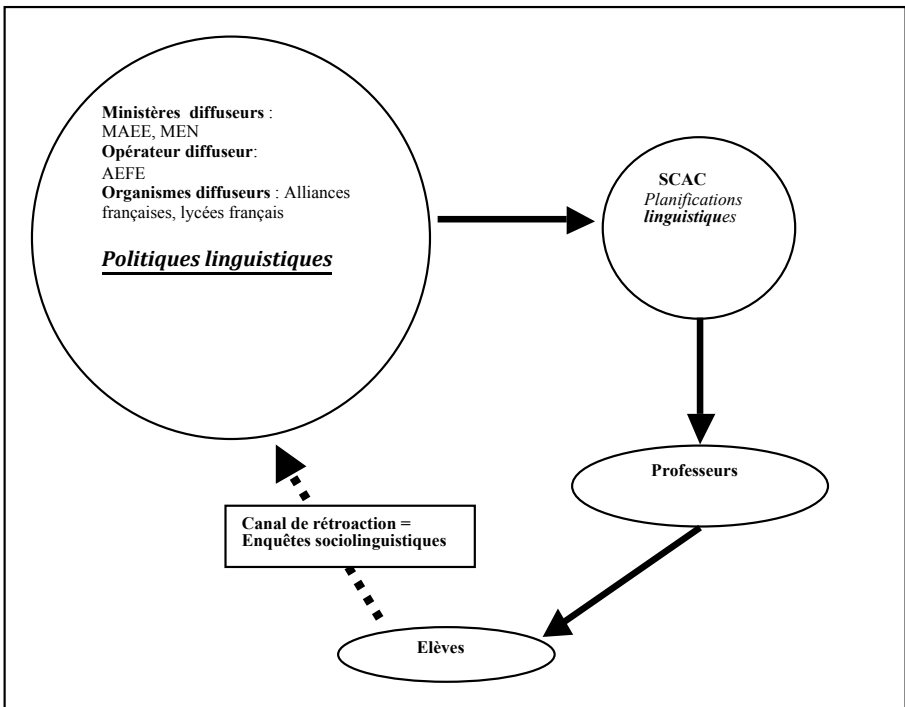
Les résultats des enquêtes sociolinguistiques peuvent devenir des outils de la coopération linguistique bilatérale et servir d'indicateurs pour les agents de la diffusion linguistique (Attaché de Coopération pour le Français, etc.) des ambassades de France.

- Grâce à elles, le diffuseur peut déterminer les « vecteurs humains » les plus favorables à la diffusion de la langue française. Ce sont, en l'occurrence, les femmes et les jeunes filles qui semblent les plus réceptives à la langue et à la culture françaises. Elles représenteraient donc des cibles prioritaires pour les penseurs du « marketing » culturel et linguistique. Grâce à la deuxième enquête, nous apprenons que ce sont les anciens élèves, qui ont entre 18 et 25 ans, qui sont les plus favorables à la francophonie. En effet, ils recherchent, davantage que les autres anciens élèves, dans leurs relations amicales, les « amitiés francophones ». Ils fréquentent davantage les manifestations culturelles françaises, etc.
- Grâce aux enquêtes, les Alliances françaises sont en mesure d'organiser, pour les anciens élèves, des formations adaptées.

- Les élèves ne semblent pas assez intéressés, en dehors du cadre scolaire, par les valeurs françaises et, notamment par les médias francophones. Or, on ne tarit pas d'éloges sur les vertus de TV5, « emblème » de la francophonie. En 2003, l'audience potentielle de la chaîne internationale TV5 était estimée à 147 millions de foyers (Chaudenson, 2006 : 126). Nos enquêtes font apparaître une autre réalité. Or, rappelons-le, TV5 coûte très cher : 73,5 millions d'euros (Duvernois, 2010 : 9). Le jeune public du LF se désintéresse manifestement du canal francophone. Ou bien, il faudrait distinguer entre audience potentielle et audience réelle. Par ailleurs, nous apprenons que 85% des élèves trouvent les programmes proposés peu intéressants. C'est dans ce dernier résultat que réside l'explication : les programmes proposés sont inadaptés aux problématiques sud-américaines. Ils sont décontextualisés. Et nous retrouvons les mêmes tendances chez les anciens élèves du LF...

Conclusions

Afin de représenter les défauts de la diffusion linguistique actuelle, nous avons eu recours à une troisième modélisation systémique :



Nous constatons, grâce à ce graphique, qui représente une boucle rétroactive, inachevée, qu'il n'y a pas, dans le système de diffusion actuel, d'effet de « feed-back », autrement dit de « communication », entre les décideurs et les apprenants. Nous avons affaire à une diffusion non systémique, non dynamique. Les éléments qui composent le système, ou champ du FLE, demeurent isolés. Or, les enquêtes sociolinguistiques permettent une forme indirecte de « communication » entre les deux pôles majeurs du système de diffusion. Grâce à elles, informateurs et décideurs « co-construisent » le système de diffusion. Les enquêtes peuvent fournir de précieux renseignements aux agents ministériels. Les variations des profils, des besoins et des habitus des élèves devraient avoir plus d'incidence sur les décisions ministérielles, et même les réguler (concept d'homéostasie). La diffusion, telle qu'elle est conçue actuellement, est décontextualisée. Les résultats des enquêtes sociolinguistiques que nous avons menées montrent qu'il serait opportun de changer de méthode générale de diffusion. Grâce à elles, on peut construire des projets curriculaires fonctionnels et assimilables par tous les élèves. Grâce à elles, les planifications linguistiques deviennent mieux adaptées aux paramètres sociolinguistiques locaux. Nous optons pour une « diffusion systémique » ou « diffusion-réception ».

La sociolinguistique éducative et/ou la sociodidactique sont aussi concernées par les enquêtes. Tout dépendra des applications visées : les résultats des enquêtes peuvent guider les concepteurs des politiques curriculaires mais aussi les didacticiens. En effet, comme il est conseillé de ne pas enseigner à rebours des habitus (linguistiques, culturels et scolaires) des élèves, le relevé et l'étude des habitus fait bien partie de la sociodidactique. Les résultats des enquêtes sociolinguistiques permettent également d'évaluer l'impact des stéréotypes (négatifs) diffusés dans la société locale et des profils sociolinguistiques sur l'enseignement/apprentissage du FLE. Ainsi, les enquêtes sociolinguistiques ont vocation à favoriser non plus une simple pluri-disciplinarité mais une authentique inter-disciplinarité.

Enfin, d'autres actions macro-sociolinguistiques, encore plus ambitieuses, seraient possibles :

- Les responsables de la diffusion linguistique et culturelle pourraient mettre en place des enquêtes dans tous les centres de diffusion du français d'un pays ou d'une capitale : LF, lycées suisses, Alliances françaises, départements universitaires de français, collèges bilingues privés et publics, etc.
- Un « Observatoire International de la diffusion du français » pourrait être chargé, sous la responsabilité de plusieurs pays francophones, de créer des panels d'indicateurs par ville, par pays ou par région. Ces indicateurs permettraient aux décideurs en charge de la diffusion de la langue française de connaître :
 - a. les variations géographiques⁶ des habitus linguistiques et culturels ;
 - b. les variations géographiques des représentations stéréotypées sur les Français, la langue française et la France ;

- c. les variations des profils sociolinguistiques ;
- d. les souffrances « interculturelles » des élèves, etc.

Ils permettraient aussi d'évaluer les politiques curriculaires de l'AEFE, les pratiques pédagogiques des professeurs, etc. En outre, ils permettraient de réguler le système de diffusion, de concevoir des politiques linguistiques et éducatives interculturelles et contextualisées.

Bibliographie

- Blanchet, P. 2000. *La linguistique de terrain, Méthode et théorie, une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes : PUR.
- Diaz Corralejo Conde, J. 2009. « La situation du Français Langue étrangère en Espagne ». *Synergies Espagne*, n°2, p.29-37.
- Coste, D. 2011. « Du syllabus communicationnel aux curriculums : pour une éducation plurilingue et interculturelle ». *Le Français dans le monde, Recherches et Applications*, n°49, p.16-22.
- Chaudenson, R. 2006. *Vers une autre idée et pour une autre politique de la langue française*, Paris : L'Harmattan.
- Duvernois, L. 2010. *Avis présenté au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication sur le projet de loi de finances pour 2011, TII, Aide Publique au Développement Francophonie*, 18 novembre.
- Jonnaert, P. 2011. « Curriculum, entre modèle rationnel et irrationalité des sociétés ». *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 56, CIEP, p.135-145.
- Mazières, F. 2011. « Les enquêtes sociolinguistiques au service d'une diffusion optimale du français ». *Le français dans le monde, Recherches et Applications*, 50, p.164-187.
- Porquier, R., Py, B. 2004. *Apprentissage d'une langue étrangère : contexte et discours*, Paris : Didier.
- Vivet, A. 2000. « L'inquiétante étrangeté de la langue seconde. Le cas des enfants non francophones des écoles françaises de l'étranger ». *Le français dans le monde, Recherches et Applications*, p.98-109.

Notes

1. Dans le monde, la part des élèves « étrangers » dans les établissements de l'AEFE représente actuellement 62,4% des effectifs totaux (Besson J. et Beaumont R., 21 novembre 2013, *Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi de finances pour 2014*, TII, Action extérieure de l'État : diplomatie culturelle et d'influence, p.47).
2. Le stéréotype est une représentation déformante, individuelle ou groupale, d'une réalité.
3. Pour obtenir des « quotas » contextualisés et donc opératoires, les enquêteurs utiliseront les statistiques éventuellement mentionnées dans les projets d'établissement.
4. En Espagne, comme dans la plupart des LF, nous trouvons le même système « quadrilogique » de répartition des nationalités : Français, Espagnols, Franco-espagnols et « élèves-tiers ».
5. Les remarques suivantes s'appliquent bien entendu aux élèves franco-espagnols des Lycées Français ibériques.
6. Quant aux variations diachroniques, nous ne pourrions les connaître qu'au bout de plusieurs années d'enquêtes.